



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue à huis clos le 4 mai 2021 à 19 h par visioconférence et conformément au *Code municipal* sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères, Isabelle Plante, Shawna Doucet et Hélène Boulanger, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est également présent par visioconférence et agit à titre de greffier.

Ouverture de la séance ordinaire du 4 mai 2021

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021 à 19 h après constatation du quorum.

2021-05-822 : Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2021

- Ouverture de la séance;
- Approbation de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021;

1. ADMINISTRATION

- 1.1. Acceptation des dépenses du mois d'avril 2021 et autorisation de paiement
- 1.2. Reprise du logement 3 ½ au presbytère
- 1.3. Achat des meubles du logement 3 ½ au presbytère
- 1.4. Soutien au Recensement 2021
- 1.5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2021-17 modifiant le règlement 2019-04 sur la gestion contractuelle

2. RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Embauche d'un directeur des services techniques
- 2.2. Embauche d'un journalier charpentier-menuisier saisonnier
- 2.3. Réorganisation administrative au service des travaux publics

3. PROJETS

- 3.1. **UNESCO**
 - 3.1.1. Offre de service – Copticom
- 3.2. **RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ**
 - 3.2.1. Octroi du contrat pour l'élaboration du « Plan directeur d'Anticosti »

4. SÉCURITÉ INCENDIE

- 4.1. Adoption des rapports annuels des activités en sécurité incendie pour les années 2019 et 2020

5. TRANSPORT

- 5.1. Désistement de l'offre du ministère des Transports du Québec et abrogation de la résolution 2021-04-811

6. HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1. Acceptation de l'offre de cession à titre gratuit – Lot 6 409 530

7. URBANISME

- 7.1. Adoption du règlement 2020-13 relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle « R-3 » identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 les dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone
- 7.2. Adoption du règlement 2021-16 relatif à une modification du règlement de zonage 259006 ajoutant les usages publics et institutionnels en zone « Ra-10 » ainsi que les résidences tri-familiales, résidences de tourisme et établissements de services commerciaux ne nécessitant aucun entreposage extérieur en zone « Ra-4 »
- 7.3. Vente de deux terrains – Lots 5 061 965 et 5 063 981
- 7.4. Abrogation de la résolution – 2021-02-762 – Vente de terrains

8. TOURISME

- 8.1. Autorisation de signature et mise de fonds - Entente EPRT

9. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

10. VARIA

11. CORRESPONDANCE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Donné à Port-Menier, ce 4^e jour du mois de mai 2021



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-05-823: Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021 tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-05-824 : Acceptation des dépenses d'avril 2021 et autorisation de paiement – 1.1

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des déboursés au montant de 64 909,36 \$ et des comptes à payer totalisant 59 013,24 \$, pour la présente séance, telles que déposées par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, et en avoir pris connaissance.

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver la liste des engagements d'avril 2021 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et d'autoriser leur paiement.

2021-05-825 : Reprise du logement du 5 C, rue des Olympiades – 1.2

Considérant la disponibilité du logement situé au 5 C, rue des Olympiades;

Considérant que la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie (SSCM) consent à libérer l'espace pour les besoins de la Municipalité;

Considérant que le loyer mensuel de la congrégation sera ajusté en conséquence;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement de faire un nouveau bail de location à la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie et d'autoriser monsieur Mathieu Gravel, directeur général par intérim soit et est, par les présentes, à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à ce dossier.

2021-05-826 : Achat des fournitures du 5 C, rue des Olympiades – 1.3

Considérant que les meubles de base telles que réfrigérateur, laveuse et sècheuse, cuisinière, lit double, table et chaises sont sur place;

Considérant que les économes de la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie (SSCM) de Port-Menier proposent la somme de 1 000 \$ pour quelques articles meublant l'appartement du 5 C, rue des Olympiades;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de faire l'acquisition des fournitures telles que décrites pour la somme proposée de 1 000 \$ et d'en effectuer le paiement dès maintenant.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2021-05-827 : Soutien au Recensement 2021 – 1.4

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de soutenir le Recensement de 2021 et encourager tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

2021-05-828 : Avis de motion et présentation du projet de règlement 2021-17 modifiant le règlement 2019-04 sur la gestion contractuelle – 1.5

Considérant que le règlement numéro 2019-04 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 5 mars 2019, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*;

Considérant que la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

Considérant que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du projet de règlement 2021-17 d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Considérant que madame Isabelle Plante donne un avis de motion et présente le projet de règlement 2021-17 modifiant le règlement 2019-04 sur la gestion contractuelle;

À ces causes,

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement 2021-17 modifiant le règlement 2019-04 sur la gestion contractuelle.

2021-05-829 : Embauche d'un directeur des services techniques – 2.1

Considérant la résolution 2020-12-702 : Appel de candidatures – Directeur des services techniques;

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines faisant suite au processus d'embauche;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement :

Que la municipalité embauche monsieur Bruno Gervais à titre de directeur des services techniques aux conditions établies par contrat ;

Que le directeur général par intérim soit et est, par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à l'embauche de M. Bruno Gervais.

2021-05-830 : Embauche d'un journalier charpentier-menuisier saisonnier – 2.2

Considérant les besoins de la municipalité vis-à-vis ses nombreux projets de rénovations majeures pour la saison estivale 2021;

Considérant qu'il y a lieu d'embaucher une ressource spécialisée compétente;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'embaucher monsieur Pier-Luc Hélie au titre de journalier charpentier-menuisier saisonnier selon les conditions établies par contrat;

Que le directeur général par intérim soit et est, par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à l'embauche de M. Pier-Luc Hélie.

2021-05-831 : Réorganisation administrative au service des travaux publics – 2.3

Considérant que la Municipalité se doit de viser l'optimisation des ressources humaines, matérielles et financières;

Considérant la réorganisation administrative au service des travaux publics;

Considérant la volonté de la Municipalité d'abolir le poste de directeur des travaux publics;

Considérant la volonté de la Municipalité de s'assurer des modalités de départ de l'employé n° 09-0001 selon les normes applicables, le cas échéant;

À ces causes,

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement :

Que la Municipalité abolisse le poste de directeur des travaux publics à compter du 24 mai 2021;

Que l'emploi de l'employé no 09-0001 prenne fin le 31 décembre 2021;

Que le directeur général par intérim soit et est, par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif au départ de l'employé n° 09-0001;

Que le directeur général par intérim soit autorisé à affecter et verser les montants requis, le cas échéant.

2021-05-832 : Offre de service – Banque d'heures Copticom - 3.1.2.

Considérant que la municipalité a reçu une offre de service de Copticom afin d'accompagner et de soutenir la Municipalité de L'Île-d'Anticosti dans le cadre de ses relations publiques, recherches de financement, communications, etc. pour le dépôt de sa candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'accepter, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, l'offre de Copticom d'après les besoins de la municipalité au montant maximum de 6 250 \$ taxes en sus, soit 50 heures.

2021-05-833 : Octroi du contrat pour l'élaboration du « Plan directeur d'Anticosti » - 3.2.1

Considérant l'appel d'offres publié le 15 mars 2021 pour l'élaboration du « Plan directeur d'Anticosti »;

Considérant le dépôt du rapport du comité de sélection;

Considérant que la firme ÉVOQ Architecture est le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la conception du plan directeur d'interprétation d'Anticosti à EVOQ architecture pour un montant de 173 583,51 \$ taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2021-05-834 : Adoption du rapport annuel des activités en sécurité incendie pour les années 2019 et 2020 – 4.1

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du rapport annuel des activités en sécurité incendie pour les années 2019 et 2020, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'adopter le rapport annuel des activités en sécurité incendie pour les années 2019 et 2020.

2021-05-835 : Désistement de l'offre du ministère des Transports du Québec et abrogation de la résolution 2021-04-811 – 5.1

Considérant la réorganisation du service des travaux publics de la municipalité en cours;

Considérant les recommandations d'un consultant à l'effet que la formule du partenariat proposée par le ministère des Transports du Québec pourrait ne pas être avantageuse pour la municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de revenir sur notre décision quant à l'acceptation de ce partenariat;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de décliner l'offre du ministère des Transports du Québec pour l'entretien des chemins d'été et d'hiver et d'abroger la résolution 2021-04-811.

2021-05-836 : Acceptation de l'offre de cession à titre gratuit – Lot 6 409 530 – 6.1

Considérant l'offre de cession à titre gratuit à des fins municipales de lieu d'élimination de matières résiduelles;

Considérant que les travaux d'arpentage sont complétés résultant du lot 6 409 530 d'une superficie de 78 081,1 m²;

Considérant les frais d'administration exigible pour la cession d'une terre de 1 076 \$ plus les taxes de vente pour un total de 1 237,13 \$;

Considérant les frais notariés de 1 614,43 \$ taxes incluses;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement :

Que monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, soit et est autorisé par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente;

Que M. Gravel est également autorisé à déléguer son pouvoir aux mêmes fins à la secrétaire à l'étude de la notaire, madame Martine Lefrançois;

Que l'ensemble des frais soient déboursés au moment de la signature de l'acte de vente.

2021-05-837 : Adoption du règlement 2020-13 relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle « R-3 » identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; Ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 les dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone – 6.1

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du règlement 2021-13, sans modification, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Considérant que ce règlement a fait l'objet d'une demande de participation à un référendum;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'adopter le règlement 2021-13 relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle « R-3 » identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 les dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone.

2021-05-838 : Adoption du règlement 2021-16 relatif à une modification du règlement de zonage 259006 ajoutant les usages publics et institutionnels en zone « Ra-10 » ainsi que les résidences tri-familiales, résidences de tourisme et établissements de services commerciaux ne nécessitant aucun entreposage extérieur en zone « Ra-4 » - 6.2

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du règlement 2021-16, sans modification, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Considérant que ce règlement a fait l'objet d'une demande de participation à un référendum;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'adopter le règlement 2021-16 relatif à une modification du règlement de zonage 259006 ajoutant les usages publics et institutionnels en zone « Ra-10 » ainsi que les résidences tri-familiales, résidences de tourisme et établissements de services commerciaux ne nécessitant aucun entreposage extérieur en zone « Ra-4 ».

2021-05-839 : Vente de deux (2) terrains - Lots 5 061 965 et 5 063 981 – 7.3

Considérant la lettre d'intérêt de particuliers pour l'achat des lots 5 061 965 et 5 063 981 formants les immeubles situés au 46 et 48, rue des Menier;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement de vendre à monsieur Charles-Bernard Gagnon les lots 5 061 965 et 5 063 981, village de Port-Menier, au cadastre officiel de l'île d'Anticosti, pour la somme de 9 376,26 \$ plus les taxes exigibles payées comptant à la signature de l'acte de vente.

Que la clause de rachat d'un terrain par la Municipalité, l'acheteur doit faire une demande de permis de construction avant la fin de l'année suivant la date d'acquisition du terrain et entreprendre les travaux avant la caducité du permis de construction, autorise l'application d'une pénalité de 10 % du coût d'achat initial. Un montant de 937,63 \$ et les frais notariés seront donc déduits de la transaction de rachat.

Que monsieur John Pineault, maire, et monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, soient et sont autorisés par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente résolution et de toute somme reçue, donner bonne et valable quittance.

Que M. Pineault et M. Gravel sont également autorisés à déléguer leurs pouvoirs aux mêmes fins à la secrétaire à l'étude du notaire qui sera retenu par l'acquéreur.

2021-05-840 : Abrogation de la résolution 2021-02-762 – Vente de terrains – 7.4

Considérant la résolution 2021-02-762 pour l'achat des lots 5 063 381 et 5 061 965;

Considérant le désistement des personnes intéressées;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'abroger la résolution 2021-02-762.

2021-05-841 : Autorisation de signature et mise de fonds – Entente EPRT – 8.1

Considérant l'octroi d'une subvention suite la demande d'aide financière au programme des ententes de partenariat régional en tourisme (EPRT);



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Considérant que l'ensemble du financement du projet est complet et confirmé;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement que la convention d'aide financière entre l'ATR Côte-Nord|Duplessis et la Municipalité de L'Île-d'Anticosti concernant l'octroi d'une contribution financière non remboursable par l'ATR ne pouvant excéder 47 000 \$, en vertu de l'entente de partenariat régional en tourisme pour la région touristique de la Côte-Nord|Duplessis, soit acceptée telle que rédigée et que monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, soit autorisé à la signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.

9. Rapport des membres du conseil

Madame Hélène Boulanger : RH
Madame Isabelle Plante : Représentation
Madame Shawna Doucet : RH

10. Varia

11. Correspondance

La liste de la correspondance est déposée au conseil municipal.

12. Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

2021-05-842 : Clôture de la séance ordinaire du 4 mai 2021 - 13

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de clôturer la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.

Levée de la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, John Pineault, lève la séance ordinaire du 4 mai 2021 à 19 h 29.


John Pineault
Maire


Mathieu Gravel
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, Mathieu Gravel, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2021 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.


Mathieu Gravel
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim